

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 13 septembre 2012 autorisant au titre de l'année 2013 l'ouverture d'un examen professionnel pour l'avancement au grade d'attaché principal d'administration des affaires sociales

NOR : AFSR1234119A

Par arrêté de la ministre des affaires sociales et de la santé et du ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social en date du 13 septembre 2012, est autorisée au titre de l'année 2013 l'ouverture d'un examen professionnel pour l'avancement au grade d'attaché principal d'administration des affaires sociales.

Le nombre de postes offerts à cet examen sera fixé ultérieurement.

La date d'ouverture des inscriptions est fixée au mercredi 26 septembre 2012.

La date de clôture des inscriptions est fixée au jeudi 25 octobre 2012.

L'épreuve orale de sélection professionnelle se déroulera à compter du 3 décembre 2012.

Le dossier d'inscription comprend les deux pièces suivantes :

- un formulaire d'inscription télématique ou téléchargeable sur le site internet ou intranet de la direction des ressources humaines des ministères sociaux à l'adresse suivante : <http://www.sante.gouv.fr/modalites-d-inscription.html> ;
- une fiche descriptive des fonctions exercées par le candidat depuis sa nomination en qualité d'attaché d'administration des affaires sociales ou en qualité de fonctionnaire dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie A ou de même niveau et, le cas échéant, depuis son recrutement en qualité de non-titulaire sur un emploi de catégorie A ou de même niveau.

La fiche descriptive des fonctions doit être conforme au modèle établi par l'administration et ne doit pas dépasser deux pages. Elle est téléchargeable sur le site internet ou intranet de la direction des ressources humaines des ministères sociaux à l'adresse suivante : <http://www.sante.gouv.fr/modalites-d-inscription.html>.

Tout dossier incomplet sera refusé.

Les demandes d'admission à concourir s'effectuent par voie télématique sur le site internet ou intranet de la direction des ressources humaines des ministères sociaux à l'adresse suivante : <https://inscription.sante.gouv.fr/inscription/inscription.do>.

ATTACHÉ PRINCIPAL D'ADMINISTRATION des affaires sociales 2013	DATES ET HEURE DE PARIS
Ouverture du serveur	Mercredi 26 septembre 2012
Date et heure limites d'inscription	Judi 25 octobre 2012, à minuit (heure France métropolitaine)

En cas d'impossibilité de s'inscrire par la voie télématique, le formulaire d'inscription et la fiche descriptive des fonctions devront obligatoirement être transmis à l'adresse ci-dessous, au plus tard le jeudi 25 octobre 2012, à minuit, le cachet de la poste faisant foi :

Ministère des affaires sociales et de la santé, ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, direction des ressources humaines, bureau du recrutement, DRH3B (Sud Pont), « Examen APAAS », 14, avenue Duquesne, 75350 Paris 07 SP.

Tout dossier posté hors délai ne pourra être pris en considération.